



L'affaire MRC se déporte progressivement sur le terrain international.

Le ténor du barreau de Paris, Me Eric Dupont-Moretti, a indiqué dans un communiqué hier jeudi avoir saisi l'ONU concernant l'incarcération « arbitraire » du leader du MRC, Maurice Kamto, ainsi que ses partisans; l'on parle au total de 159 plaintes déposées.

«Le cabinet Dupond-Moretti et Vey a saisi le Groupe de travail sur la détention arbitraire des Nations unies, à Genève, de la situation des trois principaux leaders de l'opposition camerounaise et de leurs partisans détenus depuis plus de deux mois dans des conditions arbitraires », a souligné le célèbre avocat français.

Le cabinet de Me Eric Dupont-Moretti a soutenu que Maurice Kamto, Albert Dzongang, Paul Eric Kingue et 150 de leurs partisans et alliés, « avaient été arrêtés de manière totalement illégale, sous des prétextes divers masquant en réalité une volonté de répression politique ».

«Au regard de l'inefficacité de tout recours interne et de l'opposition des autorités camerounaise à toute forme de dialogue», les prisonniers demandent à l'ONU, par la voix de leurs conseils, "de constater les graves manquements à leurs droits les plus élémentaires et demandent leur libération immédiate" », note le communiqué.

Après avoir rencontré Maurice Kamto en mi-mars à la prison de Kondengui, Yaoundé, Me Moretti avait dit vouloir « apaiser une situation qui est ubuesque et qui peut se régler avec un peu de bonne volonté », ajoutant que son client est « tout à fait prêt à discuter avec le président Biya ».